



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 31 juillet 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** au sujet des investissements indispensables pour garantir un transport public de qualité.

Au vu de la stratégie Modu 2.0 de mai 2018 et des engagements des gouvernements depuis 2013, les investissements en matière de mobilité durable et plus particulièrement de transports publics par train, tram et bus resteront à un niveau très élevé au cours des prochaines années. Les dix dernières années, l'État a déjà investi plus de 2 milliards d'euros rien que dans les infrastructures ferroviaires et y investira encore environ 4,5 milliards sur les dix prochaines années, tram compris.

Parallèlement aux investissements dans les infrastructures, il est néanmoins tout aussi important d'investir davantage au niveau des frais d'exploitation, respectivement de l'offre (matériel, services aux clients, ressources humaines, etc.).

Dans ce contexte, j'aimerais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- **Quelle est l'évolution des frais d'exploitation des transports publics depuis 2013 et comment est-ce que ces frais liés à l'amélioration de l'offre devraient évoluer à l'avenir ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Carlo Back
Député